

Conseil de Quartier du Moulin Vert

**Elaboration du Plan local d'Urbanisme
intercommunal : quelle concertation
avec les habitants ?**

**Direction Générale Adjointe du Développement Urbain
9 novembre 2023**

QU'EST-CE QU'UN PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ?

- Un document **règlementaire** encadrant les droits à construire (hauteur, emprise au sol, part d'espace vert...)
- Un document **stratégique** fixant des orientations de développement urbain et environnemental (logements sociaux, équipements publics, protection des espaces de nature...)

Les pièces du PLU :

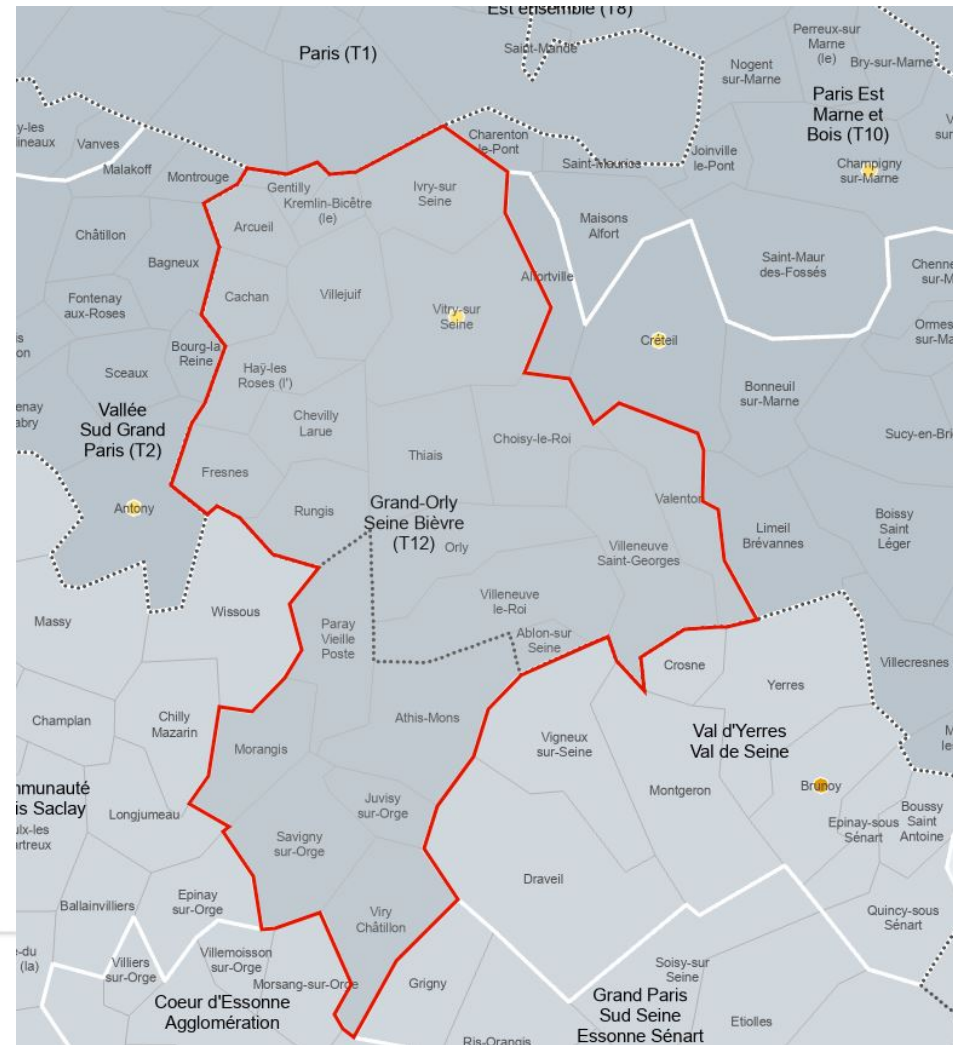
- Rapport de présentation
- Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Règlement écrit
- Règlement graphique (zonage)

POURQUOI ÉLABORER UN PLUI ?

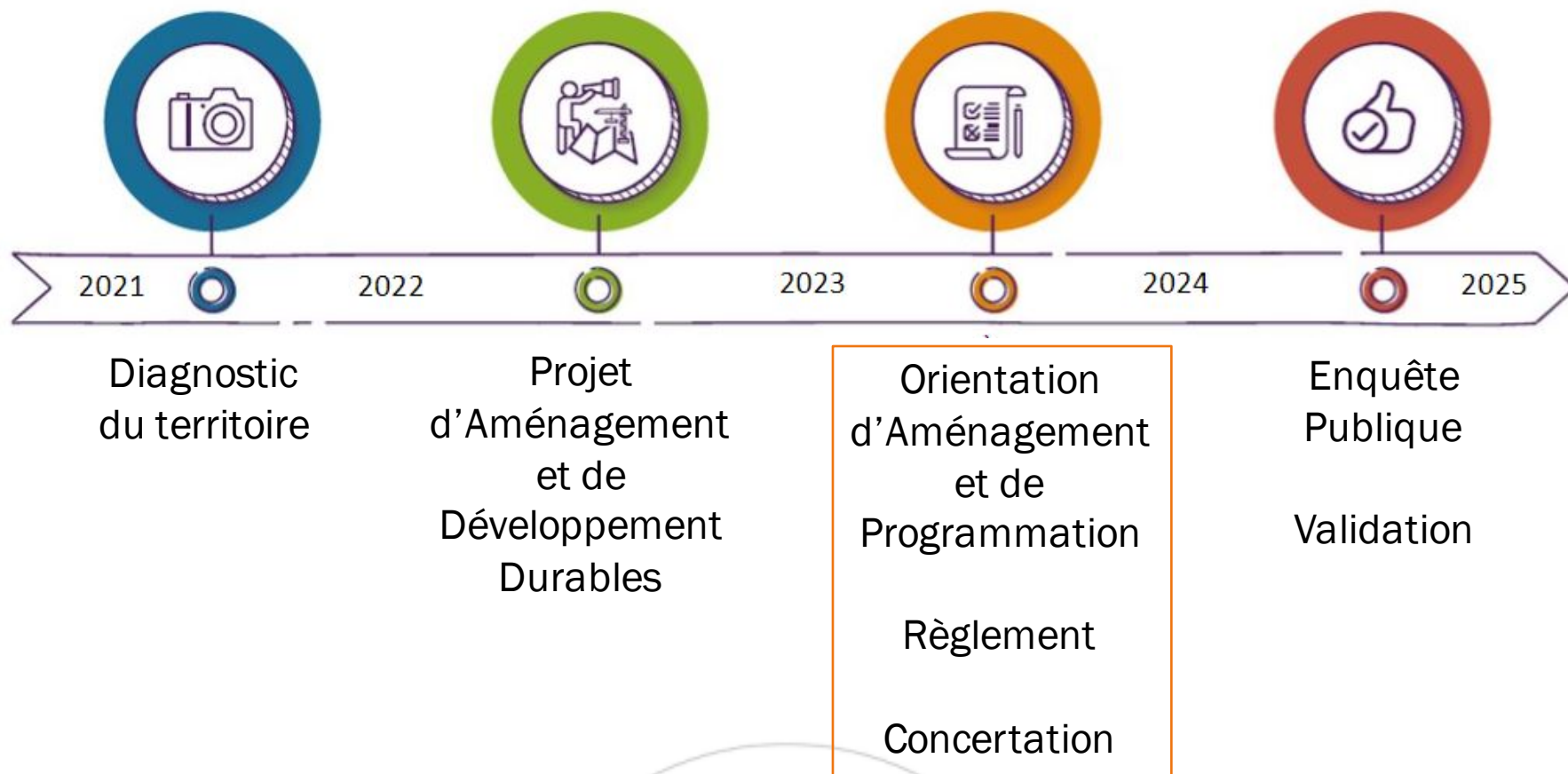
- Transfert de la compétence planification urbaine au Grand-Orly Seine Bièvre
- Correspondre aux pratiques et usages des habitants du territoire, qui ne se limitent pas seulement au territoire communal.
- Travailler en commun des enjeux majeurs : transition écologique, développement économique et industriel, logement, mobilités...

REPÈRES :

- ✓ **2016** : Création de la Métropole du Grand Paris et des 12 Etablissements Publics Territoriaux
- ✓ **Grand-Orly Seine Bièvre (T12)** = 24 communes



LES GRANDES ÉTAPES DU PLUi



UN DOCUMENT ÉLABORÉ EN CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

Des temps forts d'échanges et de rencontres entre septembre et février :

- **Septembre** : stand d'information sur le marché ; 2 balades urbaines
- **Novembre** : questionnaire en ligne ; exposition dans le hall de la mairie
- **Novembre – décembre – janvier** : exposition à la Maison du Tourisme et des Projets ; 1 moment convivial sous la forme d'un atelier sur la densité
- **Février** : réunion publique



Toutes les informations sur :

vitry.fr / rubriques Info locale et Agenda

Page Facebook de Vitry

Site de la Maison du Tourisme et des Projets

LA CONCERTATION TERRITORIALE

- Des balades et des stands tout au long de l'élaboration du PLUi

Vous pouvez envoyer vos remarques via :

- Un formulaire en ligne : *grandorlyseinebievre.fr / Au quotidien / PLUi / Formulaire PLUi*
- Un mail
- Un courrier postal

Plus d'informations sur :
grandorlyseinebievre.fr



Grand Orlyseine bièvre

Formulaire PLUi

Pendant toute la durée de la procédure, toute personne peut adresser un avis ou des commentaires sur le PLUi via ce formulaire.

Coordonnées

CIVILITÉ (obligatoire)

- Choix de la civilité -

NOM (obligatoire)

PRÉNOM

VILLE (obligatoire)

COURRIEL (obligatoire)

Votre avis ou contribution
EXPRIMEZ-VOUS SUR LE PLUI !